

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

76043

Objet

PLAGE DE FONCILLON :
Changement de
concessionnaire :
(M LACHAISE par M.
ELIZONDO)

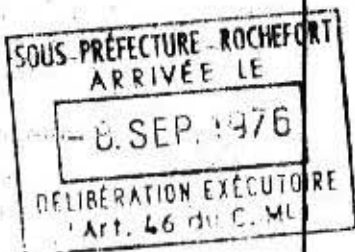
DATE DE CONVOCATION

26 avril 1976

DATE D'AFFICHAGE

26 avril 1976

Nombre de conseillers
en exercice 26
Nombre de présents 17
Nombre de votants 19



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante zeize
le dix avril à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHÉ, M. BUJARD
STIPAL, DUFOUR, BUCHET, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, LACHAUD,
BOUCHET, DOIREAU, PAPEAU, TAP, DELAIR - BARRIERE .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. DOMEQ par M. de LIPKOWSKI
Mme FAVIERE par M. TETARD

Absents : MM. TETARD

M BARDE, MONTRON, RIVIERE, BROTRÉAU, DELAND, BOUTET,
Mme BIDEAU ,

Par lettre du 12 mars 1976, Mme LACHAISE concessionnaire
de la plage de FONCILLON informa la Ville qu'elle a l'intention
de cesser son exploitation avant la saison 1976 et propose
comme successeur M. ELIZONDO Albert, demeurant à ROYAN, 7 avenue
Maryse BASTIE .

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu sa délibération du 23 février 1976,

Vu les demandes de Mme LACHAISE et de M. ELIZONDO

DECIDE :

- d'attribuer la concession de la plage de FONCILLON et de
l'établissement " LE PAROSOL " à M. Albert ELIZONDO .

/...

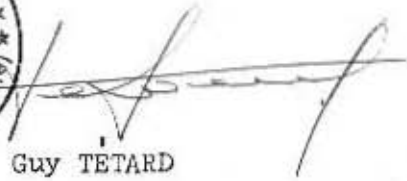
- M. ELIZONDO assurera les mêmes charges et obligations que la précédente concessionnaire .
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant correspondant, joint à la présente délibération.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour et mois et an que ci-dessus.
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




Guy TETARD



VENANT N° 2 BIS
AU BAIL DU 5 MAI 1972

TÉLÉPH. 05.31.04 ET 05.03.12

JG/MTR

ARTICLE 1er - Le contrat de concession de la Plage de FONCILLON et de l'Etablissement dénommé " LA PARASOL " , est établi à compter du 10 avril 1976 au nom de M. Albert ELIZONDO, domicilié à ROYAN, 7 avenue Maryse BASTIE , aux lieu et place de Madame Claudine LACHAISE, pour une période se terminant le 31 mai 1976 .

ARTICLE 2 - Les autres clauses du contrat du 5 mai 1972 sont maintenues .

FAIT A ROYAN, le 10 AVRIL 1976

Le nouveau concessionnaire

du et approuvé
Albert ELIZONDO

Albert ELIZONDO

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD



Guy TETARD

VU

pour être annexé à la délibération
du 10 AVRIL 1976
exécutoire (Art. 48 du CAC).

Rochefort, le 8 SEPT. 1976

Le Sous-Préfet

Pour le Sous-Préfet
Le Secrétaire en Chef

G. Rigondeau

